

Programme

Samedi 6 juin 2015

14h15 Marche nordique 8 et 12 km 15h00 Vétathlon (3 km à pied + 18 km VTT + 3 km à pied)

Dimanche 7 juin 2015

8h00 Trail 61 km
9h30 Rando 20 km
10h15 Trail 35 km
10h30 Rando 12 km
10h45 Trail 16 km
11h00 Mini trail jeunes 1,5 et 3 km

















Le Comité d'organisation est couvert par une assurance responsabilité civile auprès de la Mutuelle des Sportifs, 2-4, rue Louis David - 75782 PARIS cedex 16.

En cas de force majeure, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, le Comité d'organisation se réserve le droit d'annuler ou d'interrompre l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

Droit d'image : du fait de son inscription, le concurrent donne à l'organisation un pouvoir tacite pour utiliser toute photo ou image concernant l'événement pour la promotion de celui-ci.

CNIL : conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres sociétés ou associations. Si vous ne le souhaitez pas, il suffit de le mentionner sur votre bulletin d'inscription.



TRAIL ET MINI TRAIL JEUNES

BULLETIN D'ENGAGEMENT INDIVIDUEL

A envoyer à : Didier POTTIER 17, rue du Réservoir - 61250 DAMIGNY Email : didierchristine.pottier@wanadoo.fr (majoration de 2 euros le jour de l'épreuve)

Chèques libellés à l'ordre de : Trail F.S.G.T. Orne

Clôture des inscriptions 30 minutes avant chaque départ.



NOM:	Prénom :
Année de naissance :	Catégorie :
Adresse :	
):
Club ou Association :	
N° tél :	Email :
médical datant de moins d'un an le pied en compétition. Je déclare avoir pris connaissance du règleme de la nature et de l'environnement.	pie d'une licence en cours de validité ou d'un certificat jour de l'épreuve autorisant la pratique de la course à unt et je m'engage à participer sportivement avec le plus grand respect gnature obligatoire :
D:	
Dimanche 7 juin 2015 à R	
	25 € =
	16 € =
☐ Mini TRAIL JEUNES : 1,5 km et 3 km	· · ·
• •	cat médical, l'autorisation parentale est obligatoire. gnature des parents :
PASTA-PARTY le samedi à partir de	e 19 h 30 Nbre Prix
	x 10 € =
	ins de12 ans) : gratuit
, .	, TOTAL =

REGLEMENT 2015 DU TRAIL D'ÉCOUVES

15^e édition organisée par le Comité F.S.G.T. 61

Epreuve comptant pour le « Challenge Trail Basse-Normandie »

SECRETARIAT

Le samedi 6 juin 2015 :

De $17\ h\ 00\ a\ 19\ h\ 00$: accueil des concurrents, retrait des dossards et inscriptions.

Le dimanche 7 juin 2015 :

A partir de 7 h 00: accueil des concurrents, retrait des dossards et inscriptions.

Clôture des inscriptions 30 minutes avant chaque départ.

PASTA-PARTY

Le samedi 6 juin à partir de 19 h 30 : sous chapiteau avec animation musicale.

HORAIRES

Le dimanche 7 juin 2015

8 h 00 : Trail 61 km
10 h 15 : Trail 35 km
10 h 45 : Trail 16 km
11 h 00 : Mini trail jeunes 1,5 et 3 km
16 h 00 : remise des récompenses
18 h 00 : verre de l'amitié

ANIMATION

Toute la journée : buvette, restauration rapide, animation musicale.

LES PARCOURS

Départ et Arrivée à Radon, sur le terrain municipal « du feu de la St Jean »

Trails 100% nature tracés sur les chemins et les sentiers forestiers du massif d'Écouves, situé dans le cadre du Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Les parcours tourmentés à souhait traversent les endroits les plus secrets et les plus sauvages de la fotêt domaniale d'Écouves tout en offrant de nombreux et superbes points de vue sur le bassin d'Alençon.

Trail 61 km : dénivelé 1254m. Une seule boucle. 3 ravitaillements et points d'eau sur le parcours et 1 à l'arrivée. Trail 35 km : dénivelé 817m. Une seule boucle. 2 ravitaillements et points d'eau sur le parcours et 1 à l'arrivée. Trail 16 km : dénivelé 303m. Une seule boucle. 1 Ravitaillement et point d'eau à mi-parcours et 1 à l'arrivée.

REGLEMENT

Catégories : Hommes et Femmes **

POUSSINS, 10 à 11 ans BENJAMINS, 12 à 13 ans MINIMES, 14 à 15 ans CADETS, 16 à 17 ans JUNIORS*, 18 à 19 ans SENIORS, 20 à 39 ans VETERANS 1, 40 à 49 ans VETERANS 2, 50 à 59 ans VETERANS 3, 60 ans et plus

Conformément à l'article L. 231-3 du Code du Sport seront acceptés : les titulaires d'une licence Athlé Compétition, d'une licence Athlé Santé Loisir option Running ou d'un Pass'Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme et les titulaires d'une licence délivrée par la FSCF, la FSGT ou l'UFOLEP seulement si la mention de non contre indication de l'Athlétisme ou de la course à pied en compétition figure sur la licence.

Pour tous les autres participants joindre à l'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'athlétisme en compétition datant de moins d'un an, le jour de l'épreuve, ou sa photocopie.

Les inscriptions seront majorées de 2€ le jour de l'épreuve.

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence, les autres participants doivent s'assurer personnellement.

4

& DU PAYS D'ALENÇON

Mini Trail Jeunes (gratuit):

Poussins, et Benjamins : 1,5 km Minimes et Cadets : 3 km

Trail 16 km (12€):

Epreuve ouverte aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de juniors.

Pour les mineurs l'autorisation parentale est obligatoire ainsi que le Certificat Médical.

Trail 35 km (16€) - Trail 61 km (25€)

Epreuves ouvertes aux coureurs licenciés ou non licenciés à partir de séniors.

La durée de l'épreuve est limitée à 5 h 00 pour le Trail 35 km et à 10 h 00 pour le Trail 61 km, les coureurs ne se situant plus dans ces délais seront mis hors course et rapatriés vers l'arrivée par l'organisation.

Le Trail est une course pédestre disputée en semiautosuffisance, un camelbak ou un porte gourde est vivement conseillé. Courir en autosuffisance est recommandé.

- . Les concurrents doivent effectuer scrupuleusement la totalité du parcours et suivre les parcours balisés par les Organisateurs. Ils s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés traversées.
- . Sur les différents parcours des pointages sont effectués par des Commissaires de course et les classements sont établis après consultation de ces pointages.
- . Sur le parcours, lors des traversées des voies ouvertes à la circulation, la sécurité des coureurs est assurée par des Signaleurs.
- . Sur l'ensemble des parcours des Commissaires à VTT veillent au bon déroulement de l'épreuve.
- . Le Comité d'organisation assure la fermeture des parcours derrière les derniers concurrents.
- . En cas d'abandon, afin d'éviter des recherches inutiles, les concurrents doivent rendre leur dossard au Comité d'organisation.

SERVICE MEDICAL

Présence d'équipes de secouristes et de 2 ambulances sur le parcours.

Un médecin, sur une moto tout-terrain, assure la protection médicale sur l'ensemble des parcours.

Les services médicaux positionnés sur le parcours sont habilités à mettre hors course tout concurrent paraissant inapte à poursuivre la course.

RECOMPENSES

Résultats et remise des récompenses à partir de 16 h 00 sur l'aire d'arrivée.

Seuls les concurrents présents sur le podium peuvent prétendre aux récompenses.

Trail 16 km: sont récompensés uniquement les 10 premières féminines et les 10 premiers hommes de la course. Trail 35 km et Trail 61 km: sont récompensés les 10 premières féminines et les 10 premiers hommes de la course ainsi que le premier(e) de chaque catégorie, si pas récompensés au classement scratch.

Récompenses aux 3 Clubs les plus représentés sur l'ensemble des trails.

Un cadeau souvenir à tous les participants (au retrait du dossard).

De plus un T-shirt Finisher sera offert à tous les arrivants du **Trail 61 km**

Challenge Trail Basse-Normandie

Le Trail 35 km et le Trait 61 km comptent pour ce challenge.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Hervé QUETTIER tél : 06 10 66 38 24

herve.quettier@free.fr



REGLEMENT DE LA RANDONNEE PEDESTRE ET DE LA MARCHE NORDIQUE

Responsabilité Civile :

les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de :

La Mutuelle des Sportifs, 2-4, rue Louis David 75782 Paris cedex 16.

Individuelle Accident :

les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; les autres participants doivent s'assurer personnellement.

Les Marches rando et nordique se déroulant à allure libre, il ne sera donc pas établi de classement.

Dans les secteurs ouverts à la circulation, les marcheurs doivent respecter le Code de la route.

Les parcours (sur une seule boucle) sont entièrement balisés et la fermeture est assurée derrière les derniers participants.



Départs et arrivées :

Radon « terrain municipal du feu de la St Jean ». Les marcheurs doivent suivre les parcours balisés par les Organisateurs (homologués par l'O.N.F.) et s'engagent à respecter l'environnement et les propriétés privées traversées

Ravitaillement à mi-parcours et à l'arrivée, à charge de chaque inscrit d'emporter le minimum nécessaire dans son sac à dos.

Droits d'inscription:

6€ avec cadeau souvenir remis à chaque participant. Inscription gratuite pour les moins de 12 ans accompagnés.

Après inscription et avant le départ un bracelet distinctif sera remis à chaque randonneur. Ce bracelet devra être rendu à l'arrivée en échange du cadeau souvenir.

PROGRAMME 2015

Samedi 6 juin 2015

14 h15 : Marche Nordique 8 km 14 h15 : Marche Nordique 12 km (Départ et arrivée à Radon) Ouverture du secrétariat à partir de 13h00

Dimanche 7 juin 2015

9 h 30 : Rando pédestre de 20 km 10 h 30 : Rando pédestre de 12 km (Départs et arrivées à Radon) Ouverture du secrétariat de 8h00 à 10h30 inscriptions possibles sur place le samedi 6 juin de 17H00 à 19H00

6

RANDONNEE PEDESTRE MARCHE NORDIQUE

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A envoyer à : Didier POTTIER 17, rue du Réservoir - 61250 DAMIGNY Email : didierchristine.pottier@wanadoo.fr Nous vous conseillons de vous inscrire assez tôt ayant le départ.



NOM:	Prénon	n :		
Code Postal :	Ville :			
Club ou Association				
	Email :			
Samedi 6 juin 201	5	Nbre	Prix	Total
☐ MARCHE NORDIQU	E 8 km : 14 h 15		X6€=	
☐ MARCHE NORDIQU	E 12 km : 14 h 15		X 6 €=	
Dimanche 7 juin 20	015			
☐ RANDO PĒDESTRE	20 km : 9 h 30		X6€=	
☐ RANDO PEDESTRE	12 km : 10 h 30		Х6€=	
(Gratuit pour les moin	s de 12 ans accompagnés)			
PASTA-PARTY le samedi	à partir de 19 h 30			
	Ites) :		x 10 €=	
☐ PASTA-PARTY (Gratuite pour les moins de 12 ans) :				
,	1	,	TOTAL =	
Chèques libellés à l'ordre a	le : Trail F.S.G.T. Orne			

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et je m'engage à participer sportivement avec le plus grand respect de la nature et de l'environnement.

Signature obligatoire :



REGLEMENT DU VETATHLON D'ECOUVES

Organisation

Le comité F.S.G.T. de l'Orne organise le samedi 6 juin 2015 à Radon, (à 7 km d'Alençon) à 15h00 un Vetathlon sur des parcours accessibles à tous. Ils se disputent en INDIVIDUEL ou en relais par **EQUIPE** (un coureur à pied + un vététiste).

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la Mutuelle des Sportifs, 2-4. rue Louis David - 75782 Paris cedex 16.

Conditions de participation

Ouvert à tous à condition d'être âgé d'au moins 16 ans le jour de l'épreuve.

Fournir avec l'inscription la photocopie d'une licence en cours de validité ou d'un certificat médical datant de moins d'un an, le jour de l'épreuve, autorisant la pratique du V.T.T. et de la course à pied en compétition.

doivent fournir Les mineurs une autorisation parentale.

Parcours Vetathlon

- . 3 km de course à pieds (1 boucle)
- . 18 km à V.T.T. (2 boucles)
- . 3 km de course à pieds (1 boucle)

Les concurrents doivent suivre scrupuleusement les parcours tracés et balisés en milieu naturel et s'engagent à respecter l'environnement.

Sécurité

Une équipe médicale sera présente pendant toute la durée de l'épreuve. Le port du casque est obligatoire pendant l'épreuve de V.T.T.

PARCOURS

Interdiction de rouler à V.T.T. à l'intérieur de la zone de transition mise en place pour les changements de disciplines.

Individuelle Accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; les autres participants doivent s'assurer personnellement.

Droits d'inscription

10€ par personne avec cadeau souvenir remis à chaque participant. Les inscriptions avant le jour de l'épreuve sont conseillées.

Récompenses

Dans l'épreuve individuelle les 3 premières Féminines et les 3 premiers Hommes de la course seront récompensés.

Dans l'épreuve par équipes la première équipe Féminine, la première équipe mixte et la première équipe Homme seront récompensées.

Seuls les concurrents présents sur le podium peuvent prétendre aux récompenses.

Inscriptions, retrait des dossards et des plaques de cadre. Le samedi 6 juin à partir de 13 h 00

VETATHLON D'ÉCOUVES

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A envoyer à : Didier POTTIER 17, rue du Réservoir - 61250 DAMIGNY Email : didierchristine.pottier@wanadoo.fr Clôture des inscriptions 30 minutes avant le départ.



INDIVIDUEL ou VET	ETISTE (si équipe)		
NOM :	Prénom :		
	Catégorie :		
Adresse :			
Téléphone :	Email :		
COUREUR A PIED (si			
NOM :	Prénom :		
	Catégorie :		
Adresse :			
Téléphone :	Email :		
Je déclare avoir pris connaissance sportivement avec le plus grand re	du règlement et je m'engage à participer espect de la nature et de l'environnement.		obligatoire :
Samedi 6 juin 2015 à Radon (15 h 00)		Prix	
☐ VETATHLON	INDIVIDUEL		10 € =
☐ VETATHLON	PAR EQUIPE		20 € =
PASTA-PARTY le samedi à	partir de 19 h 30		Prix
☐ PASTA-PARTY (Adultes)			X 10 € =
☐ PASTA-PARTY (Gratu	uite pour les moins de 12 ans) ficat médical l'autorisation parentale est ch		TOTAL =

Signature des parents :

Chèque libellé à l'ordre de Trail F.S.G.T. Orne accompagné d'une photocopie de la licence ou du certificat médical.













10, rue Nicolas Appert 61000 Alençon











COMITÉ DE L'ORNE





























Vous pouvez également réserver votre hébergement : hôtel, gîte, chambre d'hôte, en contactant :

LOISIRS ACCUEIL ORNE

Tél. 02 33 28 07 00 *Demandez Catherine*. E-mail : resa.catherine@ornetourisme.com Site Internet : www.ornetourisme.com









